

**PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES**  
**COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT**  
*Communication on engagement – COE*  
**MAX HAVELAAR FRANCE**

Période couverte par la présente Communication sur l'engagement  
De : Août 2018 A : Décembre 2020

**Partie I. Déclaration de soutien continu par le directeur général**

Association Max Havelaar France  
Le Château Etic  
75 Allée des Parfumeurs  
92000 Nanterre  
France

United Nations Global Compact  
685 3rd Avenue, 12th Floor  
New York, NY 10017  
United States

Nanterre, le 6 mai 2021

**Objet :** Déclaration de soutien continu au Pacte mondial des Nations unies

Honorable Secrétaire général,  
À nos parties prenantes,

J'ai l'honneur de confirmer que l'association Max Havelaar France réitère son soutien envers le Pacte mondial des Nations unies et ses dix principes concernant les droits humains et du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je suis heureux de vous présenter notre première Communication sur l'engagement avec le Pacte mondial des Nations unies. Nous y décrivons les actions prises par notre association pour soutenir le Pacte mondial et ses principes, entre août 2018 et décembre 2020. Max Havelaar France est engagée au quotidien pour que les droits humains et la protection de l'environnement s'inscrivent au cœur des politiques publiques qui régissent le commerce international et pour une démarche porteuse de durabilité sociale, économique et environnementale. Notre collaboration avec le Pacte mondial est alignée avec ces missions et nombre de nos activités participent directement à promouvoir le respect des dix principes.

Vos réactions sur son contenu sont les bienvenues. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Meilleures salutations,



Blaise Desbordes  
Directeur général de l'association Max Havelaar France

## Partie II. Description des actions

## Partie III. Mesure des résultats

Engagement avec le Pacte mondial et ses réseaux locaux	
<p>9 novembre 2018</p> <p>Colloque 25 ans de l'association Max Havelaar France « De la production à la consommation : une mondialisation équitable est-elle possible ? »</p> <p>Partenariat avec Global Compact France</p>	
<p>Organisé en partenariat avec le Global Compact France, le Comité 21, l'Association 4D et la Fabrique Écologique, le colloque s'est tenu sous le parrainage de Ronan Dantec, sénateur de Loire Atlantique et vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.</p> <p>L'objectif était de mobiliser les décideurs économiques et politiques qui, au travers de leur rôle dans les chaînes d'approvisionnement commerciales, sont concernés par les défis sociaux et environnementaux.</p> <p>Les discussions ont notamment porté sur le rôle des entreprises dans l'atteinte des ODD, sur leurs engagements volontaires en faveur d'un système de production et de consommation plus équitable et soutenable, et sur le respect du devoir de vigilance, inscrit dans une loi en 2017 par la France.</p>	<p>⇒ Plus de 200 participant·e·s présent·e·s, dont des entreprises membres de Global Compact France (Carrefour, Malongo...)</p> <p>⇒ Prise de parole de Fella Imalhayene, Déléguée générale du Global Compact France</p>
<p>13 juin 2019</p> <p>Clôture du Sommet Y7</p> <p>Partenariat avec UN Global Compact</p>	
<p>Dans le cadre de la présidence française du G7, dont le thème était la lutte contre les inégalités, Max Havelaar France a co-organisé avec Open Diplomacy la clôture du sommet du Youth 7, sous le haut patronage du Président Emmanuel Macron. Les acteur·rice·s de la société civile, du secteur privé et des institutions publiques nationales et internationales ont présenté leurs engagements respectifs pour un avenir juste, y compris pour une mondialisation économique plus équitable.</p>	<p>⇒ Plus de 400 participant·e·s (ONGs, entreprises engagées, institutions internationales)</p>
<p>Novembre – décembre 2019</p> <p>Partenariat avec Global Compact France « Le commerce équitable, outil de mise en œuvre des ODD en entreprise »</p>	
<p>L'objectif du petit déjeuner était de sensibiliser les entreprises à leur rôle dans la construction de sociétés plus stables, inclusives et durables, et</p>	<p>⇒ Publication d'une brochure commune Max Havelaar France / Global Compact</p>



**FAIRTRADE**  
MAX HAVELAAR  
FRANCE

<p>plus précisément dans le respect des 10 principes de Global Compact. Le commerce équitable est un outil clé en main pour que les entreprises répondent aux ODD en offrant des garanties économiques, sociales, environnementales et démocratiques pour les producteur·rice·s et travailleur·se·s agricoles.</p>	<p>partagée aux membres de Global Compact France</p> <p>⇒ Organisation d'un petit-déjeuner le 19 novembre avec la participation de 20 entreprises et d'un webinaire le 15 octobre avec la participation de 31 entreprises.</p>
<b>Engagement d'entreprises sur les principes du Pacte mondial</b>	
<i>1<sup>er</sup> octobre 2020</i>	
Colloque « Transformer le commerce mondial : le prix juste pour assurer un revenu décent au sein des filières agricoles »	
<p>L'objectif était de discuter du revenu minimum vital comme un levier du développement durable mais aussi comme un droit humain, prérequis pour mener une existence conforme à la dignité humaine. Des représentant·e·s d'entreprises ont pris la parole sur leur engagement en faveur d'un prix minimum d'achat pour les produits de la filière agricole issus du commerce équitable et leurs efforts vers la mise en place d'un revenu décent.</p>	<p>⇒ Plus de 70 participant·e·s, dont des entreprises</p>
<i>11-13 novembre 2020</i>	
Lancement de l'initiative « Filière Textile Équitable » de Max Havelaar France, Fairtrade Germany et Fairtrade India au Forum de Paris pour la paix	
<p>L'initiative « Filière Textile Équitable » a été retenue parmi les 100 projets sélectionnés par les organisateurs du Forum de Paris pour la Paix. Elle vise à étendre les principes du commerce équitable à toute la chaîne de l'industrie textile :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Respect des droits humains et du travail via un salaire décent et des contrats incluant des limitations sur les heures de travail</li><li>- Règles en matière de santé et sécurité au travail</li><li>- Usage réglementé et limité de produits chimiques</li><li>- Liste de substances dangereuses interdites</li></ul> <p>Par le processus de certification de tous les maillons de la chaîne, cette initiative permettra aux entreprises volontaires d'agir pour une industrie de la mode plus respectueuse des droits humains et de l'environnement.</p>	<p>⇒ Discussions engagées avec de nombreuses marques intéressées pour sourcer leur coton chez des producteur·rice·s certifié·e·s Fairtrade/Max Havelaar</p> <p>⇒ Discussions engagées avec de nombreuses marques intéressées pour garantir plus de transparence sur leur chaîne d'approvisionnement</p>
<i>2018-2020</i>	
Engagement des entreprises partenaires de Max Havelaar France autour des principes du Pacte mondial	

Association Max Havelaar France

Le Château Etic | 75 Allée des Parfumeurs

Tel: +33 (0)1 42 87 70 21 | Fax +33 (0)1 48 70 07 68

info@maxhavelaarfrance.org | [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)



**FAIRTRADE**  
MAX HAVELAAR  
FRANCE

<p>Le parti-pris historique de Max Havelaar France est la mobilisation des entreprises partenaires sur le respect des droits humains et du travail et dans la protection de l'environnement via l'adoption du modèle du commerce équitable et le respect des standards de la certification. En faisant la promotion du commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar en France, nous sensibilisons les entreprises partenaires et les prospectives aux Objectifs de développement durable et aux principes du Pacte mondial.</p>	<p>⇒ Les entreprises partenaires de Max Havelaar France et les organisations de producteur·rice·s doivent respecter les standards Fairtrade/Max Havelaar. Elles s'engagent à promouvoir les droits humains et s'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations de ces droits (Principes 1 et 2 du UNGC), à assurer la liberté d'association des travailleur·se·s, à éliminer toute forme de travail forcé et de travail des enfants et toute forme de discrimination à l'emploi (Principes 3-6 du UNGC). Par ailleurs, des mesures de protection de l'environnement sont incluses dans les standards (gestion environnementale, utilisation de matières dangereuses et pesticides, prévention de l'érosion des sols, utilisation durable de l'eau, conservation des zones protégées et prévention de la déforestation, etc.) qui participent aux principes 7-9 du UNGC.</p> <p>⇒ Les achats en France de produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar ont généré 1 006 millions d'euros (2020) et 12,7 millions d'euros (2020) de prime de développement versée aux organisations de producteur·rice·s par les entreprises qui vendent leurs produits labellisés en France. Bien qu'il soit impossible de désagréger les données au niveau français, on sait que les primes de développement au niveau mondial ont contribué en 2019 à mettre en œuvre des projets ciblés à 18% sur l'ODD 1 (pas de pauvreté), à 57% sur l'ODD 2 (faim zéro), à 2% sur l'ODD 3 (santé), à 6% sur l'ODD 4 (éducation), à 8% sur l'ODD 8 (travail décent) et à 5% sur l'ODD 11 (villes et communautés durables).</p>
<p><b>Renforcement de l'intégration des principes du Pacte mondial au sein des opérations internes de l'association</b></p>	
<p><b>Responsabilité sociétale de l'organisation</b></p>	
<p>Pour être en cohérence avec sa mission de promotion de justice sociale, respect des droits humains, protection de l'environnement et atteinte des ODD, Max Havelaar France souhaite être exemplaire dans ses relations avec ses</p>	<p>⇒ Formation : +50% de collaborateur·rice·s formé·e·s en 2020 comparé à 2019</p>

Association Max Havelaar France

Le Château Etic | 75 Allée des Parfumeurs

Tel: +33 (0)1 42 87 70 21 | Fax +33 (0)1 48 70 07 68

info@maxhavelaarfrance.org | [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)



**FAIRTRADE**  
MAX HAVELAAR  
FRANCE

<p>collaborateur·rice·s, ses parties prenantes externes ainsi que dans sa prise en compte de l'environnement, et a adopté une démarche RSO dont la mise en œuvre engage l'association dans une logique d'amélioration continue de ses pratiques RH, organisationnels, d'achats, etc. :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Garantir un cadre favorable à l'épanouissement des collaborateur·rice·s</li><li>- Améliorer notre impact économique et social dans nos rapports aux parties prenantes</li><li>- Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement</li></ul>	<p>⇒ Achats responsables : 32% de fournisseurs engagés en 2020 (7% certifiés ESUS ou commerce équitable et 25% engagés via leur cœur de métier et/ou une démarche RSE ambitieuse et transparente)</p> <p>⇒ Bilan carbone 2020 : totalité des émissions (estimées à 250 tonnes équivalent CO2) compensée via l'achat de crédit carbone Fairtrade chez Fair Climate Fund</p>
<p><b>Code éthique</b></p>	
<p>Max Havelaar France a adopté en 2019 le Code éthique de Fairtrade International qui définit un socle commun de valeurs, principes et pratiques pour garantir un fonctionnement avec des normes élevées de responsabilité et d'éthique.</p>	<p>⇒ Adoption en 2020 de 5 politiques précisant nos engagements en matière de protection des enfants et adultes vulnérables, de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, de lutte contre l'intimidation et le harcèlement, de lutte contre la fraude et la corruption, et de protection des lanceurs d'alerte.</p> <p>⇒ Adoption en 2020 d'une Procédure Plaintes et Allégations expliquant la démarche à suivre pour effectuer un signalement.</p>